

SAVIEZ-VOUS QUE...?

14



RELEVÉS D'IMPÔT DE RETRAITE QUÉBEC

Saviez-vous qu'entre janvier et le début de février de chaque année, Retraite Québec dépose les relevés d'impôt concernant votre rente de retraite du Régime de rentes du Québec (RRQ) et celle de votre régime de retraite du secteur public (RREGOP, RRE, RRCE, RRPE, etc.) dans Mon dossier? Vous pouvez les consulter, les télécharger ou même les imprimer au besoin. Si vous n'avez pas choisi les communications numériques, ils vous seront aussi envoyés par la poste d'ici la fin février.

Les dates de dépôt et d'envoi peuvent varier selon les personnes et les régimes de retraite.

Même si vous avez opté pour les communications numériques, vous pouvez commander des duplicatas de vos relevés d'impôt par la poste. Ils seront alors envoyés à partir du 1^{er} mars, dans un délai de 15 jours ouvrables, à l'adresse inscrite dans **Mon dossier**. Il est aussi possible de commander des duplicatas pour les quatre années précédentes.

Pour plus de détails :
[Retraite Québec – Relevés d'impôt et commande de duplicatas.](#)